

Résultats de l'enquête 2020 sur le télétravail dans le secteur public

Dans le cadre des travaux qu'elle a engagé avec les partenaires sociaux, la direction des Ressources humaines et de la fonction publique (DRHFPNC) du gouvernement a diffusé un sondage à destination des agents. 1 373 personnes, dont moins d'un quart ne pratiquait pas le télétravail en confinement, ont répondu à la consultation lancée entre le 24 juin et le 23 juillet 2020. Ces réponses ont permis d'engager des discussions avec les partenaires sociaux pour l'élaboration d'une réglementation. Cette consultation, mise en place suite à la situation exceptionnelle relative à la crise sanitaire, s'est concrétisée par un accès libre à un questionnaire disponible sur le site de la DRHFPNC. L'échantillon est constitué de 62,8 % de femmes ; 43,1 % de moins de 41 ans ; 43 % d'agents de catégorie A et 25 % issus de l'administration générale.

TÉLÉTRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE



Les chiffres clés



Le télétravail... *s'adapte*



78 %

des répondants estiment avoir un poste adapté au télétravail.

Sur les 1373 répondants, les agents entre 26 et 40 ans, de catégorie A et B sont les plus nombreux à répondre (et sur-représentés par rapport à l'effectif global de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie). L'administration générale est la première filière représentée.

Le télétravail... *s'organise*



Près de **84 %**

des répondants ont été suivi par leur hiérarchie dont plus d' $\frac{1}{2}$ une fois par jour, principalement par mail.



Près de **30 %**

des répondants estiment avoir travaillé plus qu'en temps normal.



93 %

des participants préféreraient faire du travail à domicile, quelques jours par semaine.

Si les bienfaits les plus prévisibles sont un gain sur la qualité de vie en gagnant un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ainsi que sur l'efficacité des agents, le télétravail est considéré par les participants, comme un frein pour la cohésion et le travail d'équipe. Les managers doivent ainsi être accompagnés dans l'articulation des temps de travail, de régulation de la charge de travail et de l'animation d'une équipe à distance.